

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU
RÉTABLISSEMENT DES COMMUNICATIONS
TÉLÉGRAPHIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. A. MacLean (Queens): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Peut-il nous dire à quel point on a pu rétablir les communications télégraphiques, dans les provinces Maritimes, après les dégâts causés par les tempêtes, ces jours derniers?

L'hon. George C. Marler (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de répondre à mon honorable ami, sur ce point-là, cet après-midi.

NATIONAL-CANADIEN

QUESTION RELATIVE À LA DÉSIGNATION DU FUTUR
HÔTEL DES CHEMINS DE FER NATIONAUX,
À MONTRÉAL—M. DUFRESNE

(Texte)

M. J.-Wilfrid Dufresne (Québec-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. L'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre si son ministère considère encore la possibilité de changer le nom du futur hôtel des chemins de fer Nationaux, à Montréal, en celui de "Château Maison-neuve"?

M. Dupuis: M. Duplessis ne veut pas!

M. Dufresne: Lorsqu'il vaudra le changer, il ne le demandera pas à l'honorable député de Sainte-Marie.

L'hon. George C. Marler (Ministre des Transports): Monsieur le président, je dois dire à mon honorable ami que la question relève de la compétence des autorités des chemins de fer Nationaux et non pas du ministère des Transports.

M. Dufresne: L'honorable ministre des Transports a-t-il déjà recommandé ou a-t-il l'intention de recommander à la Commission des transports que ce changement soit effectué?

DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU GOUVER-
NEUR GÉNÉRAL PROPOSÉE PAR MADAME ANN
SHIPLEY ET APPUYÉE PAR M. OVIDE LA-
FLAMME

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général, à l'ouverture de la session.

Mme Ann Shipley (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, lorsque le premier ministre (M. St-Laurent) m'a demandé par téléphone si j'accepterais de proposer l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône, j'ai, bien entendu, accepté immédiatement cet honneur mais avec quelque humilité. J'ai vite été gagnée, cependant, par un sentiment de fierté car je me suis rendu compte que cet honneur ne rejaillissait pas sur moi surtout mais sur la population de la circonscription de Timiskaming, que je représente ici. Je crois également que le très honorable premier ministre et que les membres de son cabinet se sont rendu compte que, par leur choix, ils rendaient hommage à toutes les femmes du Canada, dans la sphère publique comme dans la vie privée.

Il n'y a pas si longtemps qu'on a reconnu le droit de suffrage aux femmes, pas si longtemps non plus qu'elles sont jugées aptes à la plupart des fonctions publiques.

Pendant les années où j'ai été commissaire d'écoles publiques, administratrice d'une municipalité, membre d'un conseil municipal et député à la Chambre des communes, je n'ai rien constaté qui puisse indiquer que les femmes sont simplement tolérées; au contraire, j'ai été partout bien accueillie et immédiatement acceptée, au même titre que tous les autres.

C'est la première fois, aujourd'hui, au Canada, monsieur l'Orateur, qu'une femme propose l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je comprends parfaitement tout ce que cela peut signifier pour les femmes du Canada. En leur nom et au nom de la population de Timiskaming, j'en remercie le très honorable premier ministre et les membres de son cabinet.

Il m'a été agréable de voir dans le discours du trône qu'un bill sera présenté en vue d'assurer aux femmes une rémunération égale à celle des hommes, pour un travail équivalent, dans les industries relevant de l'administration fédérale. Le ministre du Travail (M. Gregg) l'avait donné à entendre à la dernière session. Cette loi n'atteindra pas les femmes employées dans des industries qui ne relèvent pas des autorités fédérales. Je le signale car on semble se méprendre nettement sur ce point. Pour ce qui est de toutes les autres travailleuses, elles relèvent des gouvernements provinciaux.

Lorsque j'ai pris la parole à ce sujet, en d'autres occasions, j'ai signalé à quel point il est difficile de déterminer ce qui constitue un travail égal. Aussi ai-je bien hâte d'examiner les méthodes d'administration que proposera le bill qu'on nous soumettra. J'aimerais qu'on trouve une méthode permettant d'assurer aux femmes des occasions